



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 11 numéro 12

Décembre 2017

Souhais de Noël et du Nouvel An

Dans ce numéro :



Nous vous souhaitons un Très Joyeux Noël. Que la Paix, l'Amour et la Sérénité soient au coeur de vos vies en cette année 2018 qui s'amorcera bientôt.

Votre équipe municipale : Larry Bernier, Mélanie Dagenais, Adrien Francoeur, Claude Lavoie, Gilles Lepage, Jean-François Lessard, Johanne Marchand, Sylvie Mc Mahon, Jules Morisset et Henry Rioux.

Souhais de Noël et du Nouvel An	1
Affaires municipales	2
Mises au point :	
➤ Principales réalisations	3
➤ Dette municipale	
➤ Évaluation foncière	4
➤ Déneigement	
➤ Conclusion	
Du nouveau pour les loisirs à Lac-Édouard	5
Chronique L'Avertisseur	6
Message de Sanatorium Historique Lac-Édouard	7
Offre d'emploi	
Guignolée des pompières et des pompiers de L-É	8
Circulation sur les lacs et les cours d'eau	
Des nouvelles de votre Coop	9
Voeux de Noël	10
Budget municipal 2018	11
Bureaux municipaux	
Cueillette des matières résiduelles	
Activités liturgiques du Temps des Fêtes	
Coordonnées de la Municipalité	12
Anniversaires	

Affaires municipales : Mises au point



Nous avons entendu à travers les branches que certains citoyens se posaient des questions concernant la gestion des finances municipales et que d'autres affirmaient des éléments complètement faux. De mauvaises langues répandent, un peu partout, de fausses informations sur la façon dont le Conseil municipal gère notre municipalité.

De plus, quelques personnes essaient encore de « monter » une partie de la communauté contre une autre : les gens du village contre ceux des « baies ». Depuis 2006, tous les conseils ont eu pour objectif de faire progresser notre communauté, tant le village que les autres secteurs.

Par ailleurs, tous les conseils municipaux précédents étaient constitués de personnes habitant le village et les baies; toutes des personnes citoyennes et citoyens de Lac-Édouard. Nous avons toujours eu le souci que notre municipalité se développe. Avec les bénévoles et les membres des divers conseils, on s'est évertué, depuis 2006, à faire en sorte qu'il n'y ait qu'une seule communauté.

« Nous ne laisserons personne essayer de détruire ce qu'ensemble, gens du village et gens des baies nous avons réalisé depuis 2006 : une communauté unie, optimiste, chaleureuse, accueillante et en plein développement ».

Il est vrai que depuis 2006, année de la reconstitution de la Municipalité de Lac-Édouard, beaucoup de choses ont changé et ce, pour le mieux-être de tous.

➤ Principales réalisations

Voici quelques dossiers que tous ensemble, élus municipaux et nombreux bénévoles oeuvrant au sein de diverses associations (ADELE, Âge d'Or, Amies d'Édouard, Coop, Association Quid Novi de Lac-Édouard, Troupe des Bons vivants, Équipe du festival d'été, etc.), ont mené à terme :

- Signalisation des rues du village et des chemins;
- Drainage des assises et du gymnase du Centre communautaire;
- Ouverture de La P'tite École et aménagement d'un parc-école;
- Rénovation de la bibliothèque;
- Installation d'une nouvelle patinoire;
- Réfection du Centre communautaire (toiture, isolation, chauffage, fenestration, peinture des locaux, recouvrement des planchers, etc.);
- Aménagement d'une aire de conditionnement physique;
- Réfection du système de traitement des eaux usées (fosse septique, station de pompage, etc.);
- Projet de compostage domestique;
- Réalisation d'une voie de contournement pour VHR;
- Construction d'un passage à niveau pour VHR;
- Aménagement de 26 km de sentiers pédestres et de raquettes;
- Installation de luminaires de rues à éclairage DEL;
- Construction d'une rampe de mise à l'eau, secteur Baie-Power;
- Installation d'une génératrice au Centre communautaire pour pallier aux urgences;
- Publication du journal Le Tour du Lac;
- Agrandissement et réaménagement du Parc municipal à la plage du San;
- Mise en place d'une coopérative de garde au Centre communautaire;
- Décontamination du terrain du 148, rue Principale;
- Ouverture du Magasin général;
- Aménagement du Parc écotouristique;

Affaires municipales : Mises au point (suite)

➤ Principales réalisations (suite)

- Balisage du lac Édouard;
- Projet d'eau potable pour le Centre communautaire;
- Remplacement du réservoir de mazout;
- Achat d'un camion pour le déneigement des voies municipales;
- Déploiement du circuit touristique Ondago;
- Construction de deux nouveaux ponts sur la rivière Batiscan;
- Mise en place d'un comité nautique;
- Agrandissement de la plage du San;
- Installation de modules de jeux au Parc municipal de la plage du San;
- Aménagement d'un parc au quai municipal;
- Arpentage et piquetage des terrains municipaux;
- Mise en place d'un comptoir d'information touristique au magasin général;
- Festival d'été;
- Course provinciale de canots;
- Dîner d'ADELE
- Festi-Neige de Lac-Édouard

C'est donc plusieurs millions de dollars qui ont été injectés dans l'économie de Lac-Édouard. Toutes ces réalisations se sont faites sans augmenter les taxes municipales (sauf une augmentation normale selon l'inflation) et sans endetter la municipalité car nous avons pu profiter de différents programmes des gouvernements fédéral, provincial et régional pour financer ces projets et compter sur l'implication bénévole de nombreux citoyens.

➤ Dette municipale

Pour compléter cette information, voici quelques chiffres concernant le service de la dette :

2007 : Emprunt relié à la reconstitution de la municipalité (comité de transition): 96 000 \$ (paiement final décembre 2017).

1998 : Emprunt relié au système de traitement des eaux usées et des conduites d'égout. La dette résiduelle à payer est de 45 800 \$. Celle-ci est payée à hauteur de 60 % par les usagers du système et de 40 % par tous les citoyens (PL-215, art. 2.2.2). Le paiement final est prévu en 2020.

En 2013 (selon les données les plus récentes), la dette moyenne per capita (par habitant) de 37 municipalités rurales de la Mauricie se chiffrait à 1 592 \$. À Lac-Édouard, **si on tient compte des résidents permanents et des villégiateurs, qui eux aussi paient des taxes**, la dette per capita se chiffrait alors à 222 \$. Elle est maintenant de 46 \$/citoyen. Comme le dit si bien l'adage : « Qui paie ses dettes s'enrichit. ».

**En résumé, tout ce qui a été réalisé à Lac-Édouard depuis 2006
n'a entraîné aucune nouvelle dette pour les contribuables.**

Affaires municipales : Mises au point (suite)

➤ Évaluation foncière

En ce qui a trait à l'augmentation des valeurs foncières (évaluation), elles ne dépendent pas de la municipalité, mais elle est réalisée par une firme d'évaluateurs agréés selon les lois gouvernementales. Cette firme se réfère, entre autres, au prix du marché. Pour pallier à ces augmentations de la valeur des propriétés, lesquelles sont parfois significatives, la municipalité abaisse alors le taux de taxation, i.e., en 2009, la valeur moyenne des immeubles de Lac-Édouard a augmenté de 54 %. Le Conseil d'alors a diminué le taux de taxation du même pourcentage, assurant ainsi un gel du compte de taxes. Toutefois, lorsque vient le temps de vendre leur propriété, les propriétaires obtiennent un prix beaucoup plus élevé.

À titre de comparaison voici des exemples de taux de taxation et de tarifs résidentiels en 2017 dans notre région :

Municipalités ou Secteurs	<u>TAXES</u> Taux/100 \$ d'évaluation	<u>TARIFS</u> Ordures	<u>TARIFS</u> Récupération
Parent	1,288	177 \$	55 \$
La Croche	1,172	296 \$	55 \$
Lac-Édouard	0,8468	190 \$	35 \$

« Quand on se regarde, on se désole. Quand on se compare, on se console. »

➤ Déneigement

Voici un autre sujet qui en fait jaser plus d'un. En 2008, le Conseil a procédé à une analyse des coûts reliés au déneigement du 1,8 km de rues du village. Il nous en coûtait alors 15 000 \$ par année, soit 8 333 \$/km. Tous les membres du Conseil en place ont conclu que cette dépense était énorme.

Dans la même période, les deux associations représentant les gens des « baies » allaient en appel d'offres pour le déneigement de leurs chemins. Ils ont fait parvenir leur demande à 6 entrepreneurs (nos deux entrepreneurs locaux et quatre de La Tuque). Personne ne leur a répondu.

Face à ces deux situations, comme aucune entreprise privée ne voulait déneiger les chemins des « baies », le Conseil d'alors a pris la décision d'acheter un camion qui servirait à déneiger les rues du village et les chemins des « baies ». Le contrat que nous avons signé avec les deux associations fait en sorte qu'elles doivent payer 19 000 \$ par année à la municipalité pour leur déneigement.

Le total payé par les gens des « baies » depuis 2009 est de 19 000 \$ X 9 ans = 171 000 \$ et ce, en plus de payer, par leurs taxes, une partie des frais du déneigement des rues du village.

➤ Conclusion

À Lac-Édouard, il n'y a pas deux catégories de citoyens, ceux du village et ceux des « baies ». Il n'y a que des citoyens de Lac-Édouard. Ce n'est pas en se divisant que nous avancerons. C'est en travaillant ensemble que nous ferons progresser notre communauté. « Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. »

En fin de compte, lorsqu'on a l'information juste et véridique et non les « fake news », lorsqu'on s'informe à la source, entre autres en assistant aux assemblées municipales, cela nous permet d'éviter de transmettre des informations erronées.

Les membres du Conseil municipal :

Larry Bernier, maire, Sylvie Mc Mahon, conseillère, Adrien Francoeur, Claude Lavoie, Gilles Lepage, Jules Morisset et Henry Rioux, conseillers.

Du nouveau pour les loisirs à Lac-Édouard

Vous avez dorénavant accès à un nouveau jeu installé dans le gymnase du Centre Communautaire, ce dernier se nomme le Pickleball. C'est un jeu de raquette simple, joué avec une balle spécialement perforée. Il faut envoyer la balle par-dessus le filet, de type tennis sur un terrain de la taille d'un terrain de badminton. Pour en savoir plus et visionner des vidéos concernant ce sport, consultez le lien suivant : www.pickleballquebec.com



De plus, une table de ping-pong est aussi mise à la disposition des adeptes de ce sport. L'accès à ces jeux se fait lors des heures normales d'ouverture du Centre Communautaire, ou lors de celles du Magasin Général.

En effet, vous pouvez vous procurer la clef du Centre communautaire au Magasin général et la rapporter avant l'heure de fermeture.

Nous souhaitons vous mentionner qu'il est essentiel, pour le bien des utilisateurs, et pour garder l'accès aux équipements, d'en prendre soin et de respecter le matériel ainsi que les lieux, **d'éteindre les lumières et de verrouiller la porte lors de votre départ.** Nous demandons à toutes celles et à tous ceux qui viennent s'entraîner au gymnase du Centre communautaire de ne pas sortir par la porte située du côté de l'église, mais plutôt par celle située du côté du stationnement.

De plus, en tout temps, **les jeunes de moins de 18 ans, doivent être accompagnés d'un adulte.** Ceci est une exigence de la Compagnie d'assurance de la municipalité.

L'achat de ce matériel a été possible grâce à la **Municipalité de Lac-Édouard, La P'tite École** ainsi que l'**Association Quid Novi Lac-Édouard**, suite à ses activités de financement du Festi-Neige d'Édouard qui permettent de promouvoir les activités de loisirs pour les gens de notre belle Municipalité.

Le groupe Quid Novi : Nicolas Bernard, Isabelle Jomphe et Annie Tremblay,

Chronique L'Avertisseur

Pour éviter tout malencontreux incident, votre Service de sécurité incendie tient à vous inviter à la vigilance pour le temps des Fêtes.

Conseils généraux de sécurité pour le temps des Fêtes

- Évitez de faire frire des aliments dans un chaudron d'huile, utilisez une friteuse homologuée avec contrôleur de température.
- Vérifiez vos avertisseurs de fumée.
- Il est interdit d'installer un sapin naturel dans un lieu public.
- N'installez pas votre arbre de Noël près d'une source de chaleur.
- N'oubliez pas d'éteindre les lumières avant d'aller au lit ou lorsque vous quittez la maison.
- Choisissez des lumières décoratives certifiées CSA, UL ou ULC.
- Évitez l'utilisation excessive des circuits électriques, limitez le nombre d'appareils branchés sur les prises de courant.
- Ne laissez jamais des chandelles sans surveillance.
- Le réchaud électrique est à privilégier, pour les réchauds avec un brûleur, prévoyez un deuxième brûleur pour éviter un début d'incendie.
- Dénégez toutes les issues de votre bâtiment et libérez les portes de sortie.



Lumières décoratives

- Inspectez le fil de vos jeux de lumières pour vous assurer qu'il n'est pas effiloché, sec ou fendillé.
- Respectez les indications quant aux lumières destinées à l'extérieur et celles destinées à l'intérieur d'une résidence.
- Évitez d'installer les rallonges de façon à ce qu'elles soient en contact avec une plinthe électrique ou une source de chaleur et évitez de les dissimuler sous un tapis, la rallonge pourrait fendiller et un incendie pourrait se déclarer.

Poêle à bois

- Veillez à ce que votre cheminée soit ramonée annuellement.
- Votre foyer ou poêle n'est pas un incinérateur, il est destiné au brûlage de matériaux solides et sains. N'y faites donc pas brûler d'amas de papier d'emballage.

Attention, ne jetez jamais les cendres chaudes à la poubelle, mais dans un contenant métallique réservé à cet effet et loin de tout ce qui est combustible. Laissez-les refroidir dans ce contenant durant au moins 3 à 7 jours avant de les transvider dans le bac à déchets, car les cendres restent chaudes plus longtemps qu'on le pense, croyez-nous!

Nous vous invitons à venir nous rencontrer aux Galeries La Tuque le jeudi 21 décembre prochain de 13 h à 20 h. Il nous fera plaisir de vous rencontrer et discuter prévention et sécurité incendie avec vous. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i., g.s.i.
Chef de division-prévention

Message de Sanatorium Historique Lac-Édouard



Chers amis motoneigistes, même si vous voyez encore le gazon dans le sud de la province, ici à Lac-Édouard les conditions sont déjà excellentes pour pratiquer votre sport favori.

Nous souhaitons vous rappeler que les terrains entourant l'ancien sanatorium de Lac-Édouard sont maintenant cultivés en fraises et autres petits fruits. Nous avons aussi aménagé des plates-bandes fleuries le long du chemin principal en arrivant sur le site. Toutes ces plantes vivaces sont recouvertes de paille en hiver pour les protéger du froid, mais le passage des motoneiges dans ces zones a pour effet de compacter le couvert de neige et d'annuler son effet isolant, en plus de faire des plaques de glace au printemps, ce qui provoque la mort des plants. Nos buttes de culture travaillées avec soin sont aussi écrasées par les chenilles des motoneiges.

C'est pourquoi nous vous prions de ne pas circuler sur nos terres cultivées, de même que dans tous les champs en culture de producteurs agricoles que vous croiserez en route, par respect pour les efforts que nous déployons en vue de la récolte.

Merci de votre collaboration et **PARTAGEZ** ce message à vos amis motoneigistes !

Sanatorium Historique Lac-Édouard

Offre d'emploi : La Pourvoirie Le Goéland

La Pourvoirie Le Goéland recherche une femme de ménage principalement pour la période hivernale, soit approximativement du 10 janvier au 20 mars.

Le travail s'effectue durant le jour, en équipe de deux, débutant à 9 h.
Horaires de travail possible selon vos disponibilités (heures, journées).

Appelez au 819-653-2006 et demandez Lucie.

Les motoneigistes sont importants pour l'économie de notre patelin, il faut bien les recevoir.

Lucie Bacon



Guignolée des pompières et des pompiers de Lac-Édouard



Le samedi 2 décembre dernier, nos pompiers ont réussi à amasser la jolie somme de 651 \$, en plus des deux grosses boîtes de denrées non-périssables.

Ce montant d'argent sera divisé à parts égales entre la Guignolée de Lac-Édouard et le Gâteau latuquois. Quant aux denrées, elles seront distribuées à des citoyens de Lac-Édouard. Nous vous remercions toutes et tous pour votre grande générosité.



Comme à chaque année, on peut toujours compter sur vous. Nous vous en sommes très reconnaissants. Mille mercis et Joyeux temps des Fêtes !

À l'an prochain,

Les pompières et pompiers de Lac-Édouard.

Circulation sur les lacs et les cours d'eau

Lignes directrices générales concernant l'épaisseur de la glace et sa portance : on parle ici de glace jeune et transparente.

- ▶ 2 po. (5 cm) ou moins :
RESTEZ LOIN des lacs et cours d'eau
- ▶ 4 po. (10 cm) :
La pêche sur glace ou d'autres activités à pied
- ▶ 6 po. (15 cm) :
Motoneige ou Quad
- ▶ 8 po. – 12 po. (20-30 cm) :
Voiture ou petite camionnette
- ▶ 12 po. – 15 po. (30-38 cm) :
Camion moyen



Soyez Prudents !

Des nouvelles de votre Coop

En novembre, les ventes ont dépassé toutes nos attentes, atteignant 105 % de l'objectif fixé. En effet, nos ventes ont atteint 746 548 \$, soit 3 % de plus qu'à pareille date l'an passé. L'achat chez nous, rien de mieux pour assurer le développement de notre communauté. Notre magasin général emploie 6 personnes : 1 à temps plein et 5 à temps partiel.

Le personnel du Magasin Général,
celui de la Coopérative de garde
« Les Petits Huards » ainsi que les
membres du Conseil d'administration de la
Coop de Solidarité de Lac-Édouard
souhaitent à toutes et à tous un
Très Joyeux Noël et une
Bonne et Heureuse Année



Horaires du temps des Fêtes

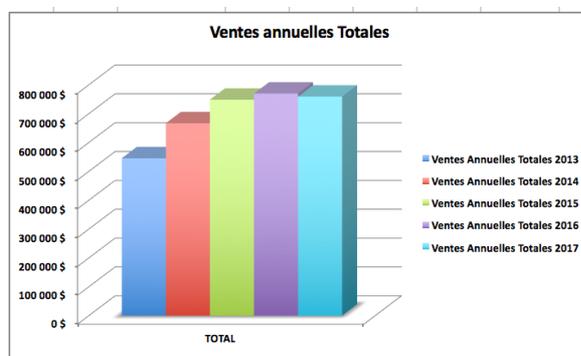
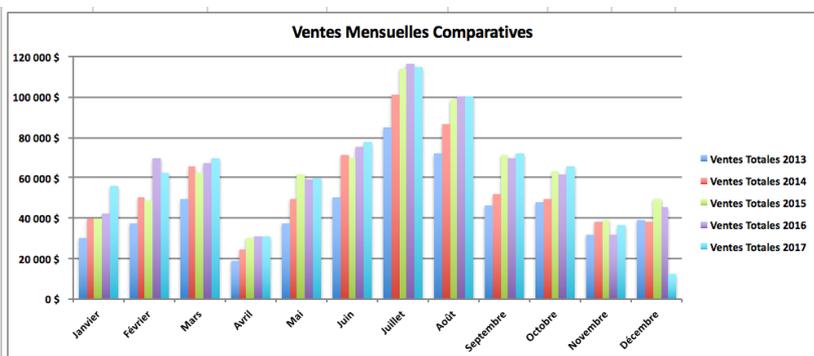
Décembre

Le dimanche 24 : de 8 h 30 à 17 h
Le lundi 25 : FERMÉ
 Le mardi 26 : de 13 h à 20 h 30
 Le dimanche 31 : de 8 h 30 à 17 h

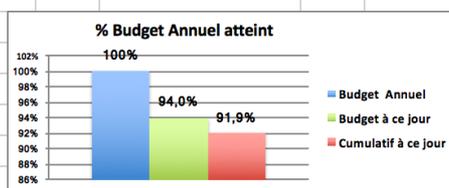
Janvier

Le lundi 1^{er} : FERMÉ
 Le mardi 2 : de 13 h à 20 h 30

Voici nos statistiques pour le mois de novembre 2017 :

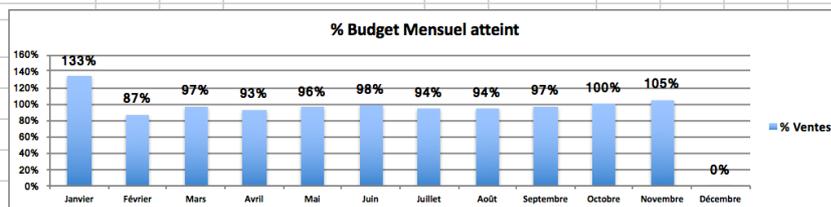


	Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
Magasin	560 000 \$	517 040 \$
Essence	252 000 \$	229 508 \$
Total	812 000 \$	746 548 \$



Novembre 2017

	Ventes Mensuelles		
	Budget	À ce jour	Écart
Magasin	25 000 \$	27 266 \$	2 266 \$
Essence	10 000 \$	9 594 \$	-406 \$
Total	35 000 \$	36 860 \$	1 860 \$



Vœux de Noël de nos entrepreneurs et de nos commerçants

Tous nos entrepreneurs et commerçants de Lac-Édouard s'unissent pour vous offrir leurs Meilleurs Vœux du Temps des Fêtes.

Que la fête de Noël apporte dans vos cœurs Joie et Paix.

Que la Nouvelle Année qui s'amorce vous permette de réaliser vos rêves les plus précieux.

Camping Lac-Édouard, Casse-croûte Chez Lynon, Coffrets de Lorraine,
Coop, Domaine du Lac-Édouard, Entrepreneur Gilles Cloutier, Inc,
Excavation Lac-Édouard, Ferme boréale, Gîte d'Édouard, Gîte Le Presbytère,
Pourvoirie Club Oswego, Pourvoirie Le Goéland,
Pourvoirie La Seigneurie du Triton,
Sanatorium Historique Lac-Édouard, Scierie S. M. B. et Village Innusit.

Vœux de madame Julie Boulet



En ce temps de réjouissances, je souhaite à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Lac-Édouard un Très Joyeux Noël.

Que la Joie et l'Amour soient dans vos foyers.

Que l'An nouveau vous apporte la Paix et le Bonheur !

Julie Boulet, députée de Laviolette et ministre du Tourisme

522, rue Commerciale, La Tuque, G9X 3A8

Téléphone : 819-676-5092

Télécopie : 819-676-5093

Budget municipal



Veillez prendre note qu'il y aura une **Assemblée spéciale** du Conseil municipal, **le jeudi 21 décembre 2017, à 19 h**, pour l'adoption du budget 2018.

Bienvenue à toutes et à tous.

Bureaux municipaux

Veillez prendre note que les bureaux de la Mairie **seront fermés du 22 décembre, 12 h, au 5 janvier.**

De retour le 8 janvier 2018 à 8 h.

Pour une urgence, composez l'un des numéros suivants :

Johanne Marchand : 819-653-2010

Larry Bernier : 819-653-2155.

Cueillette des matières résiduelles



Veillez prendre note que durant la période des Fêtes, la cueillette se fera aux mêmes jours de la semaine, **soit le dimanche 24 décembre et le**

dimanche 31 décembre, à compter de 15 h.

Michel Bolduc, entrepreneur

Activités liturgiques du Temps des Fêtes

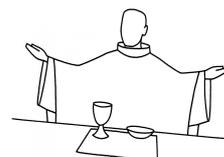


Il y aura une Célébration de la Parole le dimanche 24 décembre, 16 h
Bienvenue à toutes et à tous.

Le dimanche 31 décembre à 10 h,

il y aura une messe
présidée par notre curé

M. Marc Lahaie. Venez vous joindre à nous.



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2438 / Courriel : johanne.marchand@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2238 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale adjointe et agente de développement rural
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiendront
le deuxième mardi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 9 janvier 2018 à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous !

Bonne Fête

Décembre

17 : Sandra Martel
27 : Cloë Bernard
30 : Chloë Boivin-Côté

Janvier

4 : Raymond Lavoie
Lise Rousseau
5 : Marcel Daudelin
6 : Michel Marchand



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le 2 janvier** pour le prochain numéro.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
(819) 653-2155

Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca